Demande de propositions pour recherche de mise en œuvre sur le thème de l'efficacité des campagnes sanitaires :

Intégration des campagnes et Transition de la prestation des interventions de la campagne de santé vers le système de soins de santé primaires

Questions et réponses

Mise à jour du 16 février 2021

Le programme sur l'efficacité des campagnes de santé (HCE) a été heureux de recevoir de nombreuses expressions d'intérêt en réponse à notre récente demande de propositions (RFP) pour la recherche sur la mise en œuvre, et dispose de conseils supplémentaires pour les candidats préparant des propositions. Cette opportunité de financement est pour une étude sur la mise en œuvre d'interventions sanitaires via des campagnes de santé. L'étude devrait se concentrer soit sur l'intégration de 2+ campagnes de santé, soit sur la transition d'une campagne de santé vers le système de soins de santé primaires.

Pour s'assurer que votre proposition est éligible à un financement dans le cadre de cette demande de propositions, un candidat doit demander:

1. La proposition concerne-t-elle une ou des intervention (s) sanitaire (s) via une campagne? (voir la définition ci-dessous)

2. La proposition concerne-t-elle:
   - l'intégration de 2 ou plusieurs campagnes de santé? OU,
   - l'intégration de deux ou plusieurs interventions réalisées via une campagne? (Envisagez une intégration totale et partielle; voir les définitions ci-dessous). OU,
   - la transition d'une campagne de santé vers le système de soins de santé primaires?

2. La proposition aborde-t-elle un ou plusieurs domaines de santé d'intérêt, à savoir la vaccination, y compris la polio, le paludisme, les maladies tropicales négligées et la supplémentation en vitamine A?

4. La proposition comporte-t-elle des questions de recherche primaires et secondaires clairement articulées? Ces questions répondent-elles aux questions de recherche prioritaires énoncées dans la demande de propositions?

Une réponse «oui» à toutes les questions ci-dessus entraînerait une probabilité de financement plus

élevée. Une réponse «non» à l'une des questions ci-dessus suggère que la proposition est peu susceptible d'être financée.

Définitions

Les campagnes de santé sont des activités ponctuelles et intermittentes déployées pour répondre à des défis épidémiologiques spécifiques, combler rapidement les lacunes de livraison ou fournir une couverture de pointe pour les interventions de santé.
L'intégration complète implique la coordination de la plupart ou de toutes les composantes de la campagne (par exemple, microplanification, enregistrement, logistique, mise en œuvre, évaluation) pour permettre la fourniture simultanée ou conjointe de deux ou plusieurs interventions de santé au point de prestation des services.
L'intégration partielle implique la collaboration ou le partage d'éléments de campagne spécifiques entre les programmes de santé verticaux pour améliorer l'efficience et l'efficacité de plusieurs campagnes, mais sans co-prestation d'interventions aux mêmes points de prestation de services.
Transition des campagnes vers le système de soins de santé primaires La transition vers ou l'intégration des interventions de campagne avec le système de SSP fait référence à l'assimilation éventuelle de la prestation d'interventions de santé verticales aux services de soins de santé primaires avec des mécanismes intégrés de gouvernance, de financement, de planification, de prestation de services et de suivi et d'évaluation.

~~~~

12 février 2021

Les questions suivantes ont été soulevées auprès de candidats potentiels intéressés lors d'un webinaire du 4 février. Les questions et réponses ont été organisées selon la structure de l'appel d'offres.

VEUILLEZ NOTER - Bien que cela ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé de soumettre un formulaire de déclaration d'intérêt. Une fois votre formulaire soumis, vous verrez un écran confirmant que vos réponses ont été enregistrées.

OBJECTIF ET APERÇU

1) Q. Si une intervention / campagne de santé / SSP ne partage que certaines données qui aident à la planification / la mise en œuvre d'une autre campagne de santé, est-ce que cela serait appelé «intégration», autorisé à être évalué dans le cadre de cet appel?

La réponse. Oui, cela entre dans la catégorie de l'intégration partielle (voir la définition à la page 1 de l'appel d'offres).

2) Q: La demande de propositions porte-t-elle sur un composant ou sur la campagne complète?

La réponse. L'étude peut se concentrer sur une intégration complète (co-livraison) ou une intégration partielle (collaboration dans des composants de campagne spécifiques).

3) Q. L'étude peut-elle porter sur des campagnes liées aux maladies non transmissibles?

La réponse. Le projet de recherche proposé doit aborder au moins l'un des domaines de campagne de santé suivants: maladies tropicales négligées (MTN), paludisme, polio, autres maladies évitables par la
~~~~

vaccination ou supplémentation en vitamine A. Des domaines de santé supplémentaires à cofinancer ou à intégrer partiellement peuvent être spécifiés dans la proposition (cela peut inclure des maladies non transmissibles).

4) Q. Pour une campagne de santé qui est déjà menée de manière intégrée, pourrait-il y avoir une troisième intervention partiellement intégrée?

R. Le candidat doit décrire la campagne intégrée en cours et la troisième intervention comme quelque chose de nouveau ou en cours d'ajout / d'intégration qui doit être étudié. Les questions de recherche peuvent être axées sur la nouvelle intégration et sur son lien avec la réponse aux besoins de santé du pays.

5) Q. La campagne de vaccination COVID-19 est-elle considérée comme un domaine des maladies évitables par la vaccination (VPD)?

R. Si la campagne de vaccination COVID-19 est en cours d'intégration (partiellement ou totalement) avec une campagne existante (VPD ou autre), nous considérerons que pour l'IR s'il s'agit d'une priorité nationale et alignée sur une question de recherche prioritaire dans la RFP.

6) Q. Toutes les MTN sont-elles incluses dans le focus sur les MTN?

R. Oui. Toutes les MTN qui fournissent des interventions en mode campagne sont incluses et aucune MTN spécifique n'est exclue. Les interventions doivent être livrées par campagnes (voir définition en page 1 de l'appel d'offres).

7) Q: Y a-t-il une spécification sur la taille de la population où l'intégration de la campagne doit être démontrée?

R. Il n'y a aucune disposition concernant la taille de la population de la zone géographique. La justification de la campagne intégrée qui est explorée ou planifiée doit être décrite, y compris la situation épidémiologique et les besoins de la population.

8) Q. L'étude peut-elle être rétrospective ou est-elle uniquement prospective? [Question connexe: Q: Nous avons identifié une campagne intégrée dans un état qui aura lieu bientôt. Ce serait donc une étude rétrospective, est-ce correct?]

R. Les campagnes de santé ciblées pour le projet de RI proposé doivent être planifiées et / ou mises en œuvre en 2021 et au début (premier trimestre de) 2022.

LIVRABLES

9) Q: Qui devrait assister aux sessions d'apprentissage collaboratif?

R. Un minimum d'un représentant de l'équipe d'étude devrait être présent et les membres supplémentaires sont les bienvenus; le nombre de participants peut varier en fonction du sujet et des besoins des boursiers.

ADMISSIBILITÉ

10) Q: Quels pays sont éligibles?
A. Pays à revenu faible et intermédiaire.

11) Q: Un Ministère de la Santé peut-il présenter une demande?
R. Les organisations ou institutions éligibles à postuler comprennent les universités et les établissements universitaires, les instituts de santé publique, les organismes de recherche et les organisations non gouvernementales qui mènent des RI. Les ministères de la santé peuvent également postuler tant qu'ils peuvent mener des recherches sur la mise en œuvre. Les établissements candidats doivent être basés (ou avoir un bureau ou une présence établie) dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les établissements candidats devront travailler en collaboration avec les départements du ministère de la Santé ou d'autres agences gouvernementales, le cas échéant pour leur étude de RI. Il peut y avoir divers partenaires dans la collaboration avec des rôles clairs.

12) Q. Les organisations du secteur privé peuvent-elles postuler?
R. Oui, les organisations du secteur privé sont éligibles tant qu'elles ont une relation solide avec le gouvernement chargé de superviser les campagnes et qu'elles ont l'expérience de recherche nécessaire.

13) Q. Si un partenaire de mise en œuvre travaille avec le Ministère de la Santé sur une campagne intégrée, peut-il proposer un projet de recherche conjoint avec le (s) département (s) concerné (s) du ministère de la Santé (par exemple: Ministère de la Santé, Programme élargi de vaccination, la Division de la recherche au Ministère de la Santé, etc.)?
R. Oui. Le candidat peut décrire la collaboration et les rôles dans la proposition.

14) Q. Une institution universitaire peut-elle collaborer avec une agence gouvernementale pour mener à bien un projet?

R. Absolument, oui.

15) Q. Deux institutions peuvent-elles postuler ensemble?

R. Oui, nous aimerions que chaque organisation candidate ait une collaboration avec le (s) ministère (s) gouvernemental et d'autres partenaires, au besoin; cependant, veuillez désigner une organisation candidate principale. S'il est sélectionné, le Groupe de travail pour la santé mondiale passera un contrat avec l'organisation chef de file.

16) Q. La source de financement des campagnes importe-t-elle s'il peut y avoir une étude de recherche sur la mise en œuvre en collaboration avec la campagne?

R. Il n'y a pas d'exclusion basée sur la source de financement de la campagne.

17) Q. Le programme sur l'efficacité des campagnes de santé attribuera-t-il plus de deux projets dans un pays?

R. Nous gagnerons jusqu'à 10 récompenses. Nous souhaitons que les projets se déroulent dans différents pays et régions. Cependant, il est possible que deux projets se trouvent dans le même pays s'ils traitent

des questions différentes ou ont un but ou des objectifs d'étude différents. Des lettres d'appui seraient exigées du MS pour les deux études.

BUDGET

18) Q: Une description du budget est-elle nécessaire?

A. Dans le modèle de budget dans Excel, le texte de justification du budget pour chaque élément de ligne doit être rempli (voir le deuxième onglet, colonne H). Le texte doit indiquer les activités auxquelles l'élément de ligne est lié et fournir une justification suffisante du coût budgétaire associé (généralement une à trois phrases pour chaque élément de ligne). Un exposé budgétaire distinct n'est pas nécessaire.

19) Q: Le financement est-il limité à 150 000 $ (USD) pour une période de 16 mois?

R. Oui, la bourse maximale sera de 150 000 $ (USD) pour une période de seize (16) mois. Les candidats doivent demander un montant inférieur si c'est ce qui est nécessaire.

20) Q. En lisant la demande de propositions, il indique que le coût de mise en œuvre (ou le paiement des agents de santé) ne serait pas financé par cette subvention. Cependant, nous aimerions demander que si la conception de l'étude exige que nous ajoutions une personne-ressource supplémentaire (ASC) à l'équipe de distribution de la campagne au-delà des membres réguliers de l'équipe financée par le gouvernement pour tester un modèle de prestation quelque chose que la subvention peut couvrir?

R. Les coûts liés à la prestation des services d'intervention de campagne ne sont pas financés par la présente demande de propositions pour les études de RI sur l'intégration de la campagne. Si l'ASC est embauché pour aider à recueillir des données dans le cadre de l'équipe de projet IR, il est permis et raisonnable d'inclure dans le budget.

21) Q. Que comprennent les coûts indirects?

A. Les coûts indirects sont soumis aux plafonds établis par notre donateur (15% du total de tous les coûts directs dans le budget). Le loyer, les services publics, etc. sont tous considérés comme des coûts indirects et ne doivent pas être répertoriés comme des coûts distincts. Les coûts indirects non admissibles comprennent: plusieurs coûts indirects ou coûts indirects calculés en fonction de la contribution, qu'il y ait ou non plusieurs entités d'exécution impliquées dans le projet.

CONDITIONS D'ACCORD / CONTRAT

22) Q: Le mécanisme de financement est-il un contrat ou une subvention / accord de coopération?

R. Le mécanisme de financement est un contrat.

23) Q: Est-il acceptable de partager cette demande de propositions avec des partenaires?

R. Oui, veuillez partager cette demande de propositions avec les équipes de pays à revenu faible et intermédiaire travaillant avec le gouvernement sur des campagnes intégrées. Les candidats devront répondre aux critères d'éligibilité. La date limite de soumission de la proposition est le 1er mars à 9 h Heure normale de l'est des États-Unis (HNE) (GMT-5).

24) Q. Pourrions-nous avoir une copie des contrats avant la soumission pour examen interne?

R. Nous pouvons être en mesure de fournir une copie pendant le processus d'examen, mais pas avant la soumission. Si vous avez des questions directes sur les conditions ou les détails du contrat, veuillez nous envoyer un courriel à HCEproposals@taskforce.org].

INSTRUCTIONS DE SOUMISSION

25) Q. Quelles sont les exigences pour la manifestation d'intérêt? Des signatures spécifiques sont-elles requises?

R. La manifestation d'intérêt (EOI) doit être soumise via le formulaire en ligne par le chef de projet, ou la personne désignée par cette personne avant le 12 février (fortement recommandé).

26) Q. Y aura-t-il des commentaires sur la manifestation d'intérêt (EOI) après sa soumission?]

R. La déclaration d'intérêt est utilisée pour s'assurer que les candidats sont éligibles et pour aider le bureau du programme à s'assurer qu'un comité d'examen approprié est en place avant que les propositions complètes ne soient reçues. Les demandes de commentaires peuvent être rédigées dans la section Informations complémentaires et seront examinées au cas par cas. La déclaration d'intérêt est due le 12 février.

27) Q: Les propositions peuvent-elles être soumises dans des langues autres que l'anglais?

R. Les soumissions de propositions initiales (via notre lien vers le formulaire en anglais) sont acceptables en français et en espagnol (veuillez l'indiquer dans la déclaration d'intérêt). Les pièces justificatives peuvent être soumises dans les deux langues. Si l'étude d'un candidat est sélectionnée pour bénéficier d'un financement, nous aurons besoin d'une version finale en anglais de la proposition. Les contrats seront rédigés et finalisés en anglais uniquement. Le demandeur du projet est responsable de fournir les versions anglaises. Les frais de traduction peuvent être inclus dans les budgets du projet si nécessaire (notez le budget maximum du projet de 150 000 USD).

28) Q. Quand un demandeur fournit-il une lettre d'appui de l'agence gouvernementale partenaire?
R. Des lettres d'appui du Ministère de la Santé ou d'autres agences nationales et partenaires d'exécution peuvent être incluses au moment de la soumission de la proposition, si possible, et si elles sont sélectionnées pour un financement, elles doivent être reçues avant la date de signature du contrat.

29) Q. Une seule organisation peut-elle soumettre plus d'une demande à cette opportunité de financement?
R. Oui, une organisation candidate peut soumettre plus d'une demande de projet. Chaque projet avec une soumission complète (soumise avant la date d'échéance) sera examiné selon son propre mérite. Cependant, nous recommandons qu'une organisation ne propose et soumette que ses meilleurs travaux.

30) Q. Y a-t-il une limite de mots ou de pages pour la proposition?

R. Nous aimerions que les réponses soient complètes (couvrant tous les éléments demandés), mais succinctes. Il n'y a pas de limite fixe, sauf pour le résumé qui est limité à 400 mots ou moins. Les

réponses doivent être saisies dans le formulaire Web.

DURÉE, ÉCHÉANCIER, DATES CLÉS

Q31) Nous prévoyons des perturbations dans la conduite des activités de santé cette année en raison du déploiement progressif de la vaccination contre le COVID-19 et nous avons l'intention d'inclure une stratégie d'atténuation pour ces perturbations anticipées qui pourraient inclure les dates prévues et la nature des campagnes et même plus. Nous voulons savoir s'il y a des échéanciers ou des jalons difficiles à prendre en compte dans la proposition. [Question connexe: Une demande peut-elle être faite avec des dates de campagne provisoires (incertaines)? Dans la plupart des cas, les délais de la campagne changent en raison de circonstances imprévues.]

R. Le demandeur doit décrire, avec les dernières connaissances disponibles à la date de soumission, les dates des campagnes prévues et également décrire la possibilité de retard ou le degré d'incertitude. La ou les campagnes doivent avoir lieu en 2021 ou au début de 2022 (premier trimestre). Le candidat doit prendre note des dates clés liées à la demande de propositions et à l'attribution figurant aux pages 9 à 10 de la demande de propositions.

Q32) Si une organisation a une subvention actuelle du programme sur l'efficacité des campagnes de santé pour une question de recherche sur l'intégration des campagnes de santé, la même organisation peut-elle postuler pour une question de recherche portant sur d'autres composantes de l'intégration des campagnes de santé, ou en tirant parti du travail effectué sur la subvention précédente ?

R. Oui, un boursier actuel peut postuler à la DP pour IR et n'est pas exclu. La nouvelle idée de proposition devrait être justifiée et s'aligner sur les priorités nationales.